

Journal

# LE RASSEMBLEUR

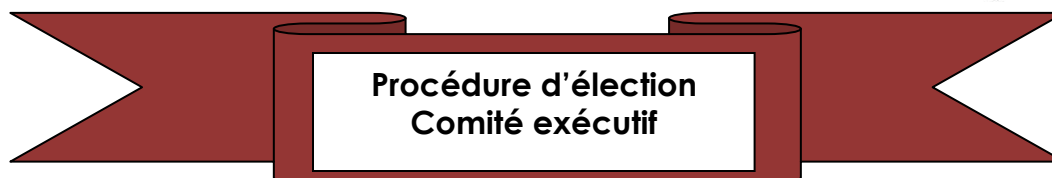
SYNDICAT DU PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE  
DES DÉCOUVREURS (CSN)



Volume 3, numéro 1 Septembre 2014

En mon nom et au nom du comité exécutif, il me fait plaisir de vous souhaiter une belle année scolaire 2014-2015. Que celle-ci soit à la hauteur de vos espérances. Votre présence auprès des élèves est un atout majeur pour leur apprentissage, leur réussite scolaire mais également pour leur développement global. Vous faites partie de l'équipe école, n'en doutez jamais...prenez la place qui vous revient et soyez toutes et tous fiers de votre rôle en tant que personnel de soutien.

Isabelle Larouche, présidente



Tel qu'adoptée en juin 2014, il y a une nouvelle procédure aux Statuts et règlements, article 39, concernant la procédure d'élection pour obtenir un poste au sein du comité exécutif. Vous devez absolument faire parvenir votre candidature pour l'un des postes en élection. Faites parvenir votre mise en candidature **du 23 septembre au 30 septembre 2014** inclusivement via cette adresse [electionsSPSSDD@outlook.com](mailto:electionsSPSSDD@outlook.com), ou encore via le télécopieur au **418 653-6545**. Toute candidature reçue avant ou après ces dates ne sera pas éligible et la présidente d'élection, Ann Gingras présidente du CCQCA, devra la refuser. Le secrétaire d'élection sera Francis Breau qui conserve son poste à la vice-présidence.

Votre bulletin de candidature devra comporter les éléments suivants: la *mention du poste* sur lequel vous désirez poser votre candidature, un *court texte* pour vous présenter, *votre signature* ainsi que la *signature de deux personnes en règles du personnel de soutien scolaire des Découvreurs*. Votre candidature doit comporter **une seule page**, vous trouverez un modèle sur le site web [www.spssdd.com](http://www.spssdd.com). Dès le 1<sup>er</sup> octobre, les candidatures seront mises sur le site web et les noms des personnes candidates envoyés en affichage dans tous les établissements. Les **personnes candidates devront être présentes lors de l'assemblée générale annuelle** où se tiendront les élections, sinon leur candidature sera automatiquement retirée le soir même.

Les postes en élection pour un mandat de deux ans : **présidence; vice-présidence soutien administratif, technique et paratechnique; secrétaire** ainsi qu'un poste de **vérificateur ou vérificatrice pour le comité de surveillance**.

Les postes en élection pour un mandat d'un an, par intérim : **vice-présidence soutien manuel** ainsi que **trésorier-ère**.



Bonne chance à toutes et à tous!

*Votre comité exécutif*

2012  
2013  
2014  
2015  
2016  
2017  
2018  
2019  
2020  
2021

**MILLE VISAGES,  
MILLE COMBATS,  
MILITONS !**

24 SEPTEMBRE  
**JOURNÉE  
DE LA  
MILITANCE**



## SAVIEZ-VOUS QUE ?

- Lors d'un congé sans traitement, ou sans solde si vous préférez, la personne salariée pendant la période qu'elle s'absente va accumuler son ancienneté pour une durée maximale d'un mois. Après cette période, elle conservera, sans l'accumuler, son ancienneté. Par contre, la personne salariée qui bénéficie d'un congé sans traitement pour fins de perfectionnement ou de formation continuera d'accumuler son ancienneté pendant toute la durée de son congé sans traitement. (5-1.03)
- Lorsque que vous êtes convoqué pour l'accomplissement de votre tâche comme une formation ou encore on vous demande d'aller faire des achats, vos frais de déplacement sont payés par la commission. (6-5.01)  
Vous pouvez trouver le formulaire sur le portail, il suffit de suivre ces directives : zone du personnel, formulaire, service des ressources financières et du transport scolaire, rapport de frais de déplacement pour activité de perfectionnement.

*Véronique Lefebvre*  
vice-présidente service de garde

**Important**

- ✓ **23 au 30 septembre** : période de candidature pour les postes en élection.
- ✓ **1<sup>er</sup> octobre** : Journée du personnel de soutien, fête organisée au Dooly's, à 18 h.
- ✓ **15 octobre** : Assemblée générale annuelle à 19 h.

## COMITÉ DES JEUNES

Un sincère remerciement aux personnes ayant participé au sondage du comité pour les moins de 35 ans. Celui-ci nous a permis de voir la réalité professionnelle de la relève que vous représentez. Nous connaissons maintenant beaucoup mieux ce qui vous préoccupe dans nos milieux et les résultats nous permettrons d'établir un portrait réaliste de la situation.

Notre relève est très participative car près d'un tiers des postes et milieux ont répondu au sondage. La relève, en général, semblent apprécier nos différents milieux de travail ainsi que les gens qu'ils y côtoient. Nos jeunes collègues nous ont aussi communiqué des suggestions qui peuvent améliorer autant nos milieux de travail que notre vie syndicale! Nous prendrons d'ailleurs vos excellentes suggestions!

De plus, nous présenterons bientôt les informations et suggestions pertinentes à notre employeur en comité de relations de travail pour ensuite déposer l'analyse complète sur notre site internet.

Encore une fois merci et j'espère vous voir bientôt lors des différentes activités syndicales de cette année.

*Pascal Laprise*  
Vice-président soutien administratif,  
technique et paratechnique

### Syndicat du personnel de soutien scolaire des Découvreurs

Téléphone : 418 653-5965  
Télécopieur : 418 653-6545  
[syndicat@spssdd.com](mailto:syndicat@spssdd.com)  
[www.spssdd.com](http://www.spssdd.com)  
<https://www.facebook.com/spssdd.spssdd>